



FORMULAIRE DE RÉSERVATION D'UNE LOCATION TOURISTIQUE

Nom(s) et prénom(s) : _____ E-mail : _____

Adresse : _____ ☎ : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Nombre total de personne(s) : _____ Age(s) à préciser : _____ / _____ / _____ / _____ / _____ / _____ / _____ / _____

La/les personne(s) mentionnée(s) ci-dessus, ci-après dénommée(s) le Réservant, déclare(nt) réserver les prestations suivantes :

Emplacement "**Camping - caravanning**" nb. de nuit(s) _____
nb. de tente(s) _____ ou de caravane(s) _____ et dimensions _____ x _____ m.

Caravane "**Simple**" 2-3 places nb. de semaine(s) _____

Bengali toile "**Trigano**" 4 places nb. de semaine(s) _____ ou "Week-end" _____ nuit(s)

Mobil-Home "**Charme**" 2-4 places nb. de semaine(s) _____ ou "Week-end" _____ nuit(s)

Mobil-Home "**Confort**" 4 places nb. de semaine(s) _____ ou "Week-end" _____ nuit(s)

Mobil-Home "**Premium**" 4-5 places nb. de semaine(s) _____ ou "Week-end" _____ nuit(s)

Mobil-Home "**Luxe**" 5-6 places nb. de semaine(s) _____ ou "Week-end" _____ nuit(s)

Gîte "**Les Oliviers**" 4-5 places nb. de semaine(s) _____ ou "Week-end" _____ nuit(s)

Gîte "**La Villa**" 8-10 places nb. de semaine(s) _____ ou "Week-end" _____ nuit(s)

Kit "Bébé" (préciser le nb. _____) Forfait ménage Véhicule supplémentaire

Réfrigérateur Kit "Drap et taie" (préciser le nb. _____) Animal Electricité

Date d'arrivée : _____ date de départ : _____

Comment nous avez-vous connu ? Guide **Camping Qualité**

Site Internet préciser lequel : _____

Guide/Magazine préciser lequel : _____

Ancien client Office du Tourisme Autre préciser : _____

Le Réservant reconnaît avoir pris connaissance des Conditions Générales de Réservation ci-après et il les accepte expressément. A ce titre le Réservant joint un **chèque d'acompte** libellé à l'ordre de **Les Paillotes**, correspondant à **30% du montant de sa location, plus 30 euros de frais de dossier** pour les séjours d'une semaine ou plus.

Fait à : _____ le : _____.

Signature précédée de "Lu et approuvé"

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION

- 1- Les emplacements "Camping et Caravanning" comprennent la location d'un emplacement libre ou délimité pour une ou deux personnes, pour un camping-car ou une tente ou une caravane, le parking pour un véhicule et l'accès aux infrastructures d'accueil et aux sanitaires.
- 2- Les emplacements sont loués à partir de 14h00 jusqu'à 12h00 le lendemain. Tout départ au-delà de cette période entraîne la facturation d'une nuit supplémentaire.
- 3- Les hébergements comprennent la location, pour deux à dix personnes selon le choix, d'un Bengali, d'un Mobil-Home ou d'un Gîte, le parking pour un véhicule (deux pour le gîte de nuit à dix places), l'eau, l'électricité, le gaz et l'accès aux infrastructures d'accueil.
- 4- Les hébergements sont loués à partir de 15h00 le samedi jusqu'à 10h00 le samedi suivant. Tout départ au-delà de cette période entraîne la facturation d'une nuit supplémentaire. Selon disponibilité et accord du camping "Les Paillotes" les locations hors juillet et août peuvent être faites avec des jours d'entrée-sortie libres.
- 5- Le camping "Les Paillotes" se réserve le droit d'accès au camping à toute(s) personne(s) supplémentaire(s) non prévue(s) au présent Formulaire de Réservation.
- 6- L'interruption anticipée ou la réduction de temps d'un séjour pour toutes raisons indépendantes de la volonté du camping "Les Paillotes" ne donne droit à aucun remboursement.
- 7- L'accès à la location est soumis au paiement total des prestations réservées, ainsi qu'au dépôt d'une caution de 30 euros pour les emplacements et de 150 euros pour les hébergements. Un dépôt de 35 euros est également demandé pour l'éventuel "Forfait ménage" des hébergements.
- 8- Les hébergements sont loués propres et équipés selon l'inventaire remis lors de chaque location. Ils doivent être rendu dans ce même état sous peine de retenue du dépôt de 35 euros. De même, toute casse, détérioration ou non respect du règlement intérieur fait l'objet d'une retenue sur le montant de la caution de 150 euros.
- 9- Les cautions "hébergements" sont restituées la semaine suivant le départ du Réservant sous réserve de la bonne exécution des clauses du présent Formulaire de Réservation.
- 10- Le Réservant est tenu d'avertir le camping "Les Paillotes" de toute arrivée après 20h00. Le cas échéant, la réservation est annulée et l'hébergement ou l'emplacement remis en location. Toutes les sommes versées sont alors acquises au profit du camping "Les Paillotes".
- 11- Il appartient au Réservant d'être correctement assuré contre les risques "Villégiature" normalement inclus dans les contrats d'assurance "Habitation". Le camping "Les Paillotes" décline toutes responsabilités en cas de vol, incendie, intempéries, etc... et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du Réservant.
- 12- La réservation des emplacements et des hébergements ne devient effective qu'après l'envoi par le camping "Les Paillotes" d'une confirmation écrite (dans la mesure des places disponibles) consécutive à la réception du présent Formulaire de Réservation signé et accompagné de l'acompte correspondant.
- 13- Le solde des locations est à régler au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée du Réservant. Le cas échéant les locations sont automatiquement annulées suivant les conditions d'annulation.
- 14- En cas d'annulation plus de 30 jours avant la date du séjour, les sommes versées sont conservées par le camping "Les Paillotes" et font office d'avoir pour un séjour équivalent à une date ultérieure. En cas d'annulation moins de 30 jours avant la date du séjour une pénalité correspondant à 50% des sommes versées est appliquée, le reste est conservé à titre d'avoir pour un séjour équivalent à une date ultérieure. Les avoirs sont valables, selon disponibilité, un an à compter de la première date réservée.
- 15- Les animaux de petites tailles, hors classes I et II, en possession d'un carnet de vaccination et limités à un par location sont acceptés. Ceux apparaissant comme dangereux sont refusés ; les autres doivent dans tous les cas être tenus en laisse et ne sont pas admis dans l'espace aquatique et l'aire de jeux enfants.
- 16- Tous les Réservants doivent se conformer aux dispositions du "Règlement Intérieur" affiché à l'entrée et à l'accueil du camping "Les Paillotes".
- 17- En cas de litige, seul le tribunal d'Aubenas (Ardèche) est compétent.
- 18- Le camping "Les Paillotes" dispose de 45 emplacements classés "4 Etoiles Tourisme" selon l'arrêté préfectoral 2004-295-11 délivré par la Préfecture de l'Ardèche le 15 octobre 2004.